

Les Bons Villers, le 9 février 2018

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-13 du Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer Mr Emmanuel WART, Bourgmestre, à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu le mardi 20 février 2018 à 19h30, à la maison communale.

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018 – Approbation.

DEVELOPPEMENT RURAL

2. GAL Pays des Quatre Bras - Mise en oeuvre de la Stratégie de Développement local - Prise de connaissance.

FINANCES

3. Avance de trésorerie remboursable au profit de l'Association de Parents de l'école primaire Arthur Grumiaux – Approbation.

URBANISME

4. Plan Communal d'Aménagement Révisionnel dit "Rue de la Station" à Rèves - Avant-projet – Approbation.

ENVIRONNEMENT

5. Gestion forestière durable en Région wallonne - Charte PEFC 2013-2018 - Plan simple de gestion des bois communaux – Adoption.

TRAVAUX

6. Marché de Travaux - Entretien de voiries par raclage/ asphaltage dans Les Bons Villers – Fixation des conditions et choix du mode de passation – Décision.
7. Marché de travaux - Travaux d'aménagement d'une maison de village à Villers-Perwin - Procédure ouverte - Fixation des conditions et choix du mode de passation – Décision.
8. Marché de Travaux - Procédure Ouverte - Travaux d'aménagement des abords du site Agricoeur - Fixation des conditions et choix du mode de passation – Décision.

MOBILITE

9. Règlement complémentaire relatif à la création d'un rétrécissement de chaussée rue Jean-Baptiste Loriaux - Section de Frasnes-lez-Gosselies – Approbation.

Les Bons Villers, le 9 février 2018

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

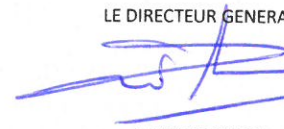
PATRIMOINE

10. Convention d'occupation à titre précaire de trois préfabriqués situés chaussée de Bruxelles, 733 à 6210 Les Bons Villers – Approbation.
11. Convention d'occupation à titre précaire d'une cave du Château De Dobbeleer – Approbation.

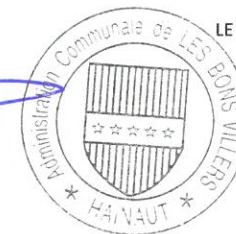
DIVERS

12. Communications et questions.

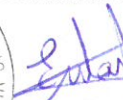
LE DIRECTEUR GENERAL



B. WALLEMACQ



LE BOURGMESTRE-PRESIDENT



E. WART